



RAPPORT

OBJET : Épreuves orales de langue anglaise - rapport des concours CPGE d'admission externe sur épreuves à l'École de l'air et de l'espace DRHAAE/SDEF/BAF/DESC space en 2022.

RÉFÉRENCE(S) : arrêté du 28 avril 2021.

1. MODALITÉS DE L'ÉPREUVE ET CAPACITÉS ATTENDUES DU CANDIDAT AU REGARD DES DISPOSITIONS DE L'ARRÊTE DU 28 avril 2021

L'épreuve de langue vivante anglaise dure **20 minutes**. Après avoir tiré au sort 1 texte (d'une longueur de 250 mots environ et traitant de sujets de société) parmi 2 proposés, le candidat dispose d'un temps de préparation de **30 minutes**. L'usage du dictionnaire n'est pas autorisé.

Les 20 minutes de passage se décomposent en deux parties. La première est un temps de parole dédié au candidat. On attend de ce dernier qu'il suive plusieurs étapes : 1) lecture d'un passage du texte (indiqué par l'examineur) ; 2) traduction d'un court extrait de ce texte (indiqué également par l'examineur) ; 3) résumé du texte ; 4) problématique et analyse commentée sur ce texte. La seconde partie est un temps de dialogue, pendant lequel le candidat répond aux questions de l'examineur.

Lors de la première partie, on rappelle que la **lecture** du passage indiqué (et par conséquent la prononciation) n'est pas à négliger car elle permet à l'examineur de se faire une idée de l'aisance linguistique du candidat. Même chose pour la **traduction** de l'extrait indiqué, dont les grandes lignes doivent avoir été travaillées par le candidat lors du temps de préparation. L'examineur ne doit entendre que la version finalisée de la traduction, et non une improvisation laborieuse. Pour l'exposé du candidat proprement dit (d'une durée d'au minimum 5 minutes), on recommande au candidat d'introduire le texte dans le contexte sociétal, puis d'en proposer un court **résumé**, qui permet de dégager une **problématique**, et d'indiquer les grands axes de son analyse, pour enfin détailler son **analyse**, avant de conclure brièvement.

Lors de la seconde partie, l'examineur pourra d'abord demander au candidat des précisions sur certains points de son exposé, avant de lui poser des questions d'ordre plus général portant sur un aspect du texte, ou de l'interroger sur son expérience ou sa motivation. Ces questions ne sont pas faites pour piéger le candidat, mais pour évaluer sa capacité à interagir et à nuancer son argumentation. On attend donc que le candidat développe systématiquement ses réponses.

2. NIVEAU DES CANDIDATS À L'ÉPREUVE EN 2022

Le niveau global des 295 candidats (tous concours confondus : MP, PC, PSI, PT) était plutôt satisfaisant au vu d'une moyenne générale de **12,54**, avec une note minimale de 05/20 et une note maximale de 20/20. Aucune note éliminatoire (cf. note inférieure ou égale à 04/20) n'a été attribuée.

Le jury a eu la satisfaction de noter que la **méthode** de l'épreuve a été comprise et adoptée par la grande majorité des candidats. Néanmoins, il a pu parfois regretter le placage de plans de cours sur certains textes, qui ont favorisé des hors sujets. On rappelle qu'une analyse personnelle du texte est attendue, et non une récitation de fiche de cours ou une paraphrase du texte.

Les textes choisis portaient sur des **sujets de société** du moment, tels que (NB. liste non exhaustive) : le problème de recrutement de l'armée américaine ; les robotaxis ; le phénomène de la « Grande Démission » ; les liens entre problèmes environnementaux et politiques publiques en Irlande ; le « ciné-tourisme » au Royaume-Uni ; les fusillades de masse aux Etats-Unis ; etc.

3. CONSEILS AUX FUTURS CANDIDATS DANS LE CADRE DE LEUR PRÉPARATION AU CONCOURS 2022 (aide bibliographique, site internet ...)

Pour la **préparation linguistique**, le jury conseille aux candidats : 1) d'entraîner leur compréhension orale en écoutant/visionnant les actualités anglo-saxonnes régulièrement (cf. *BBC News*, *CNN 10*, etc.) ; et 2) d'entraîner leur expression orale en passant un maximum d'oraux blancs dans leurs établissements.

Pour la **partie traduction**, des ouvrages d'entraînement, tels que celui de F.Grellet *Initiation à la version anglaise*, pourront s'avérer très utiles. Suivant les difficultés rencontrées, on recommandera la révision de certains points de grammaire précis à travers des ouvrages alliant théorie et pratique, tels que la *Grammaire anglaise de l'étudiant* de S. Berland-Delépine.

Pour l'**analyse des textes**, une lecture régulière des journaux anglo-saxons, tels que *The Guardian*, *The Economist*, *The New York Times*, *Time*, etc., donnera non seulement un aperçu des sujets du moment mais également des arguments pour une discussion plus approfondie.

Pour la **partie entretien**, le jury ne peut qu'encourager les candidats à préparer une éventuelle question sur leur motivation en cherchant au préalable le vocabulaire adéquat. Ainsi la confusion des termes « Air Force ≠ Army » est évidemment regrettable lorsque l'on se présente à un concours de l'armée de l'air et de l'espace. Le jury rappelle en effet que l'épreuve est un oral d'anglais et non de « Franglais ». De ce fait, l'apport d'expressions idiomatiques et de connaissances culturelles en lien avec l'argumentation est apprécié.